

Nantes, le 19 avril 2018

ZAD

« Pour une agriculture plurielle et respectueuse de la Loi »

Lydie Bernard demande à l'Etat l'application des mêmes règles
pour tout le monde paysan

Lydie Bernard, Vice-Présidente de la Région des Pays de la Loire en charge de l'Agriculture, appelle à un retour de l'Etat de droit sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes afin qu'une agriculture plurielle et respectueuse de la loi puisse y être rétablie.

« Il ne peut pas y avoir « deux poids deux mesures » avec d'un côté des agriculteurs qui croulent au quotidien sous les normes et les contrôles mais qui sont pourtant obligés de respecter la loi et de l'autre, des zadistes qui s'en affranchiraient grâce à des passe-droits.

On ne se décrète pas agriculteur, on le devient ! Devenir agriculteur nécessite un enregistrement à la Chambre d'Agriculture, une affiliation à la MSA, une autorisation administrative d'exploiter, avec un titre de propriété ou un bail rural. On ne devient pas agriculteur en remplissant un formulaire administratif simplifié.

Nous ne tolérerons pas que des privilèges soient accordés à ceux qui ne respectent pas la loi alors même que les agriculteurs se battent chaque jour pour faire face à une grave crise économique et sociale.

C'est pourquoi, nous demandons à l'Etat l'application des mêmes règles de droit pour tout le monde paysan.

L'Etat de droit doit évidemment être rétabli à Notre-Dame-des-Landes afin que cette zone puisse retrouver sa vocation agricole. Elle devra nécessairement être ouverte à une agriculture plurielle qui respecte le schéma régional des structures.

Il ne peut en être autrement si nous voulons sortir de l'impasse dans laquelle s'est placé l'Etat depuis l'abandon de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Le Gouvernement doit nous associer à la concertation et nous déplorons d'ailleurs d'avoir été écartés de la visite de Nicolas Hulot hier, alors même que l'agriculture est la 1^{ère} force économique des Pays de la Loire pour laquelle la région est compétente.

Nous demandons donc à l'Etat qu'une agriculture plurielle, respectueuse de la loi et porteuse d'un véritable projet de développement économique et durable soit rétablie à Notre-Dame-des-Landes »

CONTACT PRESSE

Nadia Hamnache : nadia.hamnache@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 62 – 06 77 66 11 16